



PROJET DE PROCES-VERBAL

GROUPE DE TRAVAIL HORIZONTAL

Réunion virtuelle

Lundi 14 mars 2022

1. Accueil et présentations

Le Président Emiel Brouckaert a souhaité la bienvenue à tous les participants. Jacopo Pasquero (EBCD) et Sean O'Donoghue (KFO) se sont excusés. L'ordre du jour a été adopté avec l'ajout de la crise du carburant comme sujet urgent à aborder au début de la réunion.

Crise du carburant

Le Président a expliqué qu'une réunion avait eu lieu avec le Commissaire le matin même afin d'aborder les problèmes auxquels l'industrie est confrontée en raison de la crise du carburant. Un court résumé de ce qui a été abordé a été fourni aux membres, indiquant que la Commission a conscience de la situation dans laquelle se trouve l'industrie en raison des prix des carburants et des matières premières. Le Président a détaillé comment, lors de la réunion des chefs d'État à Versailles la semaine dernière, la question de la crise du carburant a été abordée, ainsi que les possibilités d'aide aux différents secteurs de production alimentaire dans l'UE. Il a rapporté la façon dont le commissaire a demandé aux représentants présents à la réunion de ce matin-là d'examiner comment les organisations de producteurs pourraient adapter leur planification afin de cibler les stocks capables de rester rentables. Le Président a souligné que la Commission travaille 24 heures sur 24 pour résoudre la crise et qu'elle examine actuellement comment des soutiens tels que des aides d'État, des garanties ou des prêts subventionnés pourraient être utilisés pour permettre la poursuite des activités. Le Président a souligné qu'un soutien temporaire pour le gaz et l'électricité pourrait être accordé mais que le carburant ne sera pas subventionné pour le moment, cependant la possibilité pour les organisations de producteurs d'avoir leurs propres installations de stockage de carburant pourrait être envisagée. Le Président a noté que certains représentants présents à la réunion ont apprécié les soutiens apportés pendant la pandémie, mais ce financement peut souvent être retardé. Le Président a indiqué que la réunion s'est conclue par l'indication que d'autres cabinets prenaient des initiatives similaires, et il a rappelé que le subventionnement des combustibles fossiles ne serait pas envisagé.

Le Président a ensuite demandé aux membres de lui faire part de leurs suggestions. Johnny Woodlock a mentionné que le secteur agroalimentaire a les mêmes problèmes, et que travailler avec ces derniers pourrait renforcer nos efforts, car les deux secteurs sont vitaux pour la sécurité alimentaire. Patrick Murphy a indiqué qu'il était conscient qu'il n'y aurait pas de subventions pour le carburant, car cela serait en contradiction avec la politique, mais il a suggéré qu'un système d'interconnexion pourrait être une alternative. M. Murphy a également suggéré que le stockage de carburant pourrait aider à soulager certains problèmes, dans la mesure où cela permettrait de répondre aux problèmes d'approvisionnement. Le Président a suggéré de donner la priorité à la préparation d'un avis sur cette question, et de le proposer au Comité Exécutif en vue d'examiner spécifiquement ce sujet.

Hugo Gonzalez a mentionné qu'Irene Prieto, qui a été nommée pour remplacer Purificación Fernández, a rejoint la réunion pour se familiariser avec le fonctionnement du CC. M. Gonzalez a souligné la gravité de la situation en Espagne en ce qui concerne les prix du pétrole, ce qui a entraîné



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

l'arrêt de l'activité de la flotte. M. Gonzalez a fait remarquer qu'il est primordial pour la Commission de se rendre compte que si la flotte ne peut pas maintenir son activité, la pêche s'arrêtera et la sécurité alimentaire sera donc en danger.

Olivier Lepretre est d'accord avec ce qui a été exprimé et a souligné que la Commission doit reconsidérer sa position. M. Lepretre a également confirmé qu'une grande partie de la flotte française est inactive.

Jean-Marie Robert a convenu que la situation de la flotte était très grave et qu'accorder des subventions pour le gaz et l'électricité mais pas pour le pétrole représentait une discrimination. Le Président a rappelé que ce sujet serait à nouveau abordé au point 6 plus tard dans la journée.

ACTION : Le ComEx doit approuver la proposition supplémentaire du CC EOS concernant la crise actuelle du carburant.

Points d'action du procès-verbal de la dernière réunion (13 septembre 2021, virtuelle)

1	Suivi du Plan d'Action de la DG MARE pour la conservation des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes marins et du rapport sur les MT présentant des mesures à cet égard. Vérifier l'implication du CC EOS dans la coopération DG MARE / DG ENVI à ce sujet.
	Présentation par la DG MARE à la réunion Inter-CC du 19 janvier, diapositives et compte-rendu sur le site Internet du CC EOS.
2	Le Secrétariat doit dresser la liste de l'ensemble des sujets à l'ordre du jour du GEM EOS et identifier clairement quel GD / GT du CC EOS traitera quel sujet afin de préparer des avis et des plans de travail à cet égard.
	Fait - cela inclut : MT UE-Royaume-Uni (lettre envoyée à la COM le 27/08/2021, suivi avec le GEM). MT Mer Celtique (GT2 et GD OD) taille des maillages pour la pêche au merlu (GT2) Senne danoise et cohabitation dans la Manche (GT3, deux lettres envoyées à la COM les 11/10/2021 et 12/04/2021) Pêche dirigée au calamar (avis envoyé au GEM le 11/03/2022)
3	Les membres doivent examiner le programme de travail de CIBBRiNA et la présentation du projet afin de répondre à la possibilité que le CC EOS soit ou non présent au Comité Consultatif de ce projet.
	La manifestation d'intérêt du CC EOS a été envoyée le 14 octobre 2021, la mise à jour du projet est prévue pour avril 2022.
4	Définir une date pour que le GD OD s'occupe de la préparation de l'avis sur les stocks à quotas limitants "choke".
	Le travail a été effectué, l'avis a été transmis le 9 décembre 2021.
5	Le GTH suggère d'approuver la participation du CC EOS au projet SEAwisE.
	La participation a été approuvée, le premier atelier des parties prenantes du CC EOS a eu lieu le 27 janvier 2022, la mise à jour de ce groupe est prévue au point 5 de l'ordre du jour.
6	Le Secrétariat doit soumettre l'avis conjoint du CC EOS/CC Mer du Nord/MAC sur le Tourteau au ComEx pour approbation.
	Avis soumis à la COM le 8 octobre 2021. Réponse reçue le 7 décembre 2021. La mise à jour de ce groupe est inscrite au point 6 de l'ordre du jour.
7	Proposition d'établir un GD conjoint avec le CC Mer du Nord sur l'examen de la consultation sur la DCSMM.
	Un GD conjoint CC Mer du Nord/CC EOS a été mis en place. La mise à jour de ce groupe sera faite au point 6 de l'ordre du jour.
8	Proposition au ComEx de mettre en place un Groupe de Discussion sur les Aspects Sociaux



	Un GD conjoint CC EOS/CC Mer du Nord a été mis en place et s'est réuni 4 fois jusqu'à présent. La mise à jour de ce groupe sera faite au point 6 de l'ordre du jour.
9	Le Secrétariat doit distribuer les Termes de Référence relatifs au webinar sur la blockchain aux membres afin qu'ils puissent les commenter avant de les soumettre au ComEx.
	Le webinar sur la blockchain a eu lieu en décembre 2021, le rapport a été publié en janvier 2022.
10	Proposition pour que le CC EOS assure le suivi du travail sur les initiatives en matière de revendications environnementales et élabore éventuellement un avis sur les RCEEP (Règles de catégorisation de l'empreinte environnementale des produits), en particulier au sein du GD sur le Climat et l'Environnement.
	Le Secrétariat a contacté à plusieurs reprises l'organisateur et n'a reçu aucune réponse à ce jour.

2. Élections du Président et du Vice-Président

Le Président a noté que, pour la présidence du GTH, deux candidatures ont été reçues : Patrick Murphy et Emiel Brouckaert. Aucune nomination pour le poste de Vice-Président n'a été reçue. Patrick Murphy a pris la parole pour remercier les membres de sa nomination et a exprimé sa volonté d'accepter le poste de Vice-Président pour soutenir et apprendre de l'actuel Président. Le Président a accepté la nomination et la proposition. Aucun autre candidat ne s'étant manifesté, l'élection du Président et du Vice-Président a été confirmée.

3. Résumé de la COM concernant les dossiers en cours et les demandes d'avis à venir

a. Possibilités de Pêche 2022, ACC et travaux du Comité Spécialisé de la Pêche

Cristina Ribeiro a commencé par indiquer qu'elle a suivi de près les discussions en prenant note des informations partagées lors de la réunion concernant les problèmes liés au carburant du fait de la situation en Ukraine. Mme Ribeiro a présenté les détails du calendrier provisoire des consultations sur les Possibilités de Pêche en 2022, en précisant que la plupart des consultations sont prévues après le mois de septembre.

Les réunions de consultation trilatérales auront lieu en avril et d'autres réunions auront lieu plus tard dans l'année après la publication de l'avis du CIEM. Mme Ribeiro a indiqué que le conflit en Ukraine a eu des répercussions sur les groupes de travail du CIEM et a entraîné le report de certains d'entre eux ou encore l'interruption d'autres. La Commission travaille en étroite collaboration avec le CIEM en vue d'atténuer les effets que cela pourrait avoir sur le calendrier, afin que les discussions puissent se poursuivre.

Patrick Lavelle a ensuite pris la parole pour discuter du Comité Spécialisé de la Pêche (CSP) et de l'ACC. Il a indiqué que le CSP se réunira le 25 avril. Le compte rendu écrit des consultations annuelles sur la pêche avec le Royaume-Uni démontre qu'il y a un certain nombre de sujets pour lesquels des délais ont été fixés pour les discussions et les orientations concernant les stocks spéciaux, les zones de gestion, les stocks hors quota et d'autres questions relatives aux zones de gestion qui devront être examinées. M. Lavelle n'a pas pu confirmer le contenu de l'ordre du jour, qui sera fixé au mois d'avril, mais il est probable que certains sujets seront prioritaires en raison des délais. M. Lavelle a conclu en indiquant que le calendrier des consultations est encore provisoire.

b. Plan d'action pour la conservation des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes marins - Présentation par la DG MARE à la réunion Inter-CC du 19 janvier, diapositives et compte-rendu sur le site Internet du CC EOS

Maria Moset (DG MARE) a remercié le CC pour sa contribution à la consultation et a insisté sur le fait que la DG MARE compte sur le point de vue et les avis des CC. Toutes les parties prenantes ont été



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

impliquées dans le processus de consultation qui a débuté avec la Stratégie en faveur de la Biodiversité de l'UE. Le rapport du mois de septembre sur les Mesures Techniques est un outil de base pour atteindre ces objectifs, à la fois pour améliorer la sélectivité de la pêche et pour contribuer à la protection des écosystèmes marins. Elle a souligné que la Commission analysait les contributions à la consultation en ligne pour la conception du Plan d'Action. L'objectif du Plan d'Action est d'exploiter concrètement les synergies entre la pêche et les politiques environnementales. Mme Moset a expliqué que le Plan d'Action comportera différents chapitres parmi lesquels la sélectivité, les espèces sensibles, les espèces commerciales, la collecte de données et les objectifs environnementaux. Actuellement, le Plan d'Action est toujours en phase de développement et aucune décision définitive n'a été prise quant à sa conception finale.

Patrick Murphy a remercié Mme Moset pour sa présentation et a indiqué que les CC faisaient de leur mieux pour transmettre leurs propres points de vue en réponse aux consultations. M. Murphy a demandé si les changements climatiques et la façon dont ils affectent le mouvement des poissons et les niveaux de biomasse, ainsi que les implications socio-économiques pour les pays, sont pris en compte. John Lynch a demandé si le CSP comptait travailler sur une harmonisation des mesures techniques entre l'UE et le Royaume-Uni, car la différence entre les engins de pêche s'avère être un problème, notamment en mer d'Irlande.

Le Président a soulevé la question de savoir comment les avis des CC sont pondérés au sein de la Commission par rapport à ceux des citoyens individuels. Mme Moset a répondu que le principe de la PCP est toujours d'actualité et valable. Elle a souligné que d'ici la fin de l'année, la Commission fera un rapport sur le fonctionnement de la PCP. Le Plan d'Action complète le rapport sur les Mesures Techniques et fait progresser le pilier environnemental du prochain rapport sur la PCP. L'objectif du Plan d'Action est également de venir compléter la révision de la DCSMM, la nouvelle définition des AMP, l'initiative à venir sur la restauration de la nature, et sera lié à la mise en œuvre des Directives Oiseaux et Habitats. Mme Moset a souligné que l'avis des CC est très utile pour permettre à la Commission de comprendre comment traiter le grand nombre de contributions ainsi que les informations scientifiques.

Hugo González a pris la parole pour poser une question concernant le lien entre la durabilité financière et sociale de la pêche. Il a poursuivi en mentionnant que l'industrie de la pêche et surtout le secteur du chalutage sont continuellement attaqués et diabolisés. Il a souligné que les chaluts sont nécessaires pour la capture des espèces démersales, mais que l'industrie de la pêche n'a aucun intérêt à détruire l'environnement qui est l'habitat de la ressource naturelle qu'elle exploite. M. González a demandé à Mme Moset de ne pas oublier que le secteur de la pêche contribue à la sécurité alimentaire de l'ensemble de l'UE et qu'en raison de la crise du carburant, la flotte sera contrainte d'arrêter de pêcher si aucune mesure n'est prise. M. Murphy a réaffirmé qu'il serait contre-productif de détruire la ressource dont dépend le secteur. Il a souligné qu'il y a eu un énorme effondrement des retours socio-économiques de la pêche et donc une réduction massive de la flotte dans sa région depuis le lancement de la PCP. M. Murphy a demandé si la Commission avait procédé à une évaluation du Pacte Vert et de ses effets possibles sur la flotte.

Mme Moset a pris acte des préoccupations soulevées et a remercié les membres pour leurs commentaires. Elle a indiqué que toutes les données seront prises en compte, ainsi que les informations sur le secteur de la pêche et les informations contenues dans le questionnaire. Au fur et à mesure de l'élaboration du Plan d'Action, les impacts socio-économiques seront pris en compte.

José Beltran a déclaré que la situation est urgente pour la survie de l'industrie alors que nous entrons dans une nouvelle crise énergétique. Il est primordial de donner la priorité à la crise du carburant, sinon l'industrie ne survivra pas. M. Lepretre est intervenu pour commenter l'urgence de la situation, il a suggéré que le rythme des modifications de la PCP soit réduit ou arrêté, car l'industrie est en train



d'étouffer. Il a fait remarquer qu'avec la réduction constante de la pêche, les problèmes environnementaux pourraient être atténués mais qu'au final, il n'y aura plus de flotte de pêche. M. Woodlock a fait remarquer qu'il est facile de diaboliser le chalutage mais que le secteur est actuellement soumis à une forte contrainte. En tant que représentant d'une ONG environnementale, il est de son devoir d'examiner l'utilisation des ressources pour l'ensemble des acteurs. Il a souligné qu'en raison de la crise du carburant, il se pourrait que la pression de pêche soit fortement réduite, et il souhaiterait voir de quelle manière cela affectera la ressource à l'avenir, lorsque la pression de pêche reviendra à la normale. Manu Kelberine a ajouté que, selon lui, il ne s'agit pas d'une opportunité car il n'y aura peut-être plus de navires pour pêcher après la crise du carburant. Il considère que le plan de la Commission pour la préservation des ressources voit le poisson comme la seule variable qui peut être ajustée et ne reconnaît pas d'autres facteurs de contrainte, ce qui est de moins en moins acceptable.

Mme Moset a remercié une nouvelle fois les membres pour leurs interventions et a indiqué qu'elle prenait note de l'ensemble des remarques. Elle a expliqué que le Plan d'Action serait un moyen d'améliorer la situation et de travailler dans le même sens. Elle a indiqué que parmi les autres sujets en préparation pour le Plan d'Action figurent les nouvelles mesures techniques, les futurs règlements d'application et également la loi de mise en œuvre des mesures techniques. Elle a conclu en mentionnant qu'elle était plus qu'heureuse de répondre à toutes les questions et de participer aux futures réunions du CC.

c. Mesures techniques du Royaume-Uni

Mme Ribeiro a pris la parole pour discuter des mesures techniques britanniques et a mentionné que malheureusement, elle ne dispose que de peu d'informations à partager avec le CC. Elle a indiqué que des échanges d'informations avaient eu lieu afin d'obtenir des éclaircissements sur le plan technique. Les discussions avec le Royaume-Uni sont prioritaires dans l'agenda de la Commission et reprendront dans le cadre du CSP, mais aucune date n'a encore été fixée. Elle a indiqué que les comptes rendus écrits de 2021 et 2022 contenaient des engagements accessibles au public en matière de discussion sur la mer Celtique, l'Ouest de l'Écosse et la mer d'Irlande. Mme Ribeiro a noté que la priorité était la mer Celtique et que l'objectif était de parvenir à des règles du jeu équitables. Elle a mentionné que toutes les informations reçues du Royaume-Uni sont liées aux mesures techniques d'une manière ou d'une autre.

M. Brouckaert a commencé par poser des questions au sujet de la pêche transfrontalière et de la manière dont les différences entre les mesures techniques de l'UE et du Royaume-Uni pourraient être gérées. Il a également mentionné que la planification des consultations de 2022 pour le mois de juin et les rapports relatifs à tous les sujets sont importants pour que le CC puisse produire des avis. Il espère également que la guerre en Ukraine n'aura pas d'impact sur le travail qui doit être fait par le CIEM pour permettre la poursuite des activités de pêche de manière durable. Il a tenu à remercier M. Lavelle pour les informations concernant la réunion du 25 avril et a demandé s'il y aurait d'autres informations sur les représentants du CSP et sur la manière dont les contributions des parties prenantes seront prises en compte.

Mme Ribeiro est intervenue et a déclaré que l'objectif principal de l'industrie et des parties prenantes est d'obtenir des conditions de concurrence équitables en termes de stocks et de mesures de contrôle. Lorsqu'il existe des mesures différentes de part et d'autre de la frontière, une vision commune est nécessaire pour parvenir à cette équité. Les moyens d'y parvenir ne sont toutefois pas encore bien définis. L'ACC et les États membres poursuivent leurs efforts afin de parvenir à cette vision commune. Le Royaume-Uni partagera les résultats des travaux supplémentaires réalisés sur les dérogations relatives aux seuils, à la langoustine ainsi qu'aux engins de pêche. Ces éléments techniques supplémentaires et le soutien scientifique permettront d'alimenter les discussions. Mme



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Ribeiro a souligné que la Commission travaille avec le CIEM à l'identification d'un plan qui, espérons-le, permettra de poursuivre les travaux sur l'avis relatif aux possibilités de pêche.

M. Lavelle a indiqué que la Commission avait reçu une notification de fermeture des zones de nidification des dorades au large de Jersey. Il a déclaré que cette notification avait été transmise aux EM et a demandé si ceux-ci l'avaient bien reçue. M. Lavelle a mentionné que l'ordre du jour du CSP doit être établi deux semaines ouvrables à l'avance. La Commission représentera l'UE et il y aura un représentant de chaque État membre ainsi que des représentants britanniques appartenant à leurs différentes administrations. M. Lavelle a précisé qu'étant donné que cette question relève de l'ACC, certaines procédures s'appliquent et la marge de manœuvre est réduite. La contribution des parties prenantes est apportée de part et d'autre par les représentants respectifs au sein du CSP.

Le Président a mentionné que les questions seraient limitées pour le moment en raison du temps imparti, et que les questions supplémentaires devraient être transmises par l'intermédiaire du secrétariat du CC EOS. Alexandra Philippe a demandé comment, une fois approuvées par le CSP, les mesures techniques seraient transposées dans la législation européenne. Elle a ajouté que le processus original prévoyait des recommandations conjointes impliquant des parties prenantes de toutes les régions, et elle a souhaité savoir s'il en serait de même à l'avenir. Dominique Thomas a souligné le grand nombre de sujets qui doivent être abordés et la nécessité de faire en sorte que la pêche à petite échelle soit représentée. Elle a souligné qu'un accord est vital, car il serait impossible d'avoir des tailles de mailles ou des mesures différentes de chaque côté de la frontière. Par ailleurs, elle a formulé une demande urgente afin de recevoir les informations concernant les quotas attribués avant le mois de janvier, de manière à pouvoir pêcher plus intelligemment. M. Kelberine a demandé que la Commission appuie la mise en place d'un groupe de travail au sein du CSP pour les îles de la Manche.

ACTION : Les membres doivent envoyer au Secrétariat toute question supplémentaire destinée à la DG MARE.

d. Fonctionnement des CC

La présentation peut être consultée [ici](#).

Pascale Colson a présenté le Règlement Délégué 2022/204 de la Commission, modifiant le Règlement Délégué 2015/242 (JO L 34, 16/2/22) qui définit les modalités de fonctionnement des Conseils Consultatifs dans le cadre de la Politique Commune de la Pêche.

Le Président a remercié Mme Colson pour cette présentation et a mentionné que certains de ces points seront approfondis lors de la réunion du ComEx, afin de s'assurer que ce CC respecte cette nouvelle modification.

Mo Mathies a pris la parole et a demandé si une mise à jour écrite relative à la conformité des nouvelles règles dans le cadre du nouveau règlement délégué était requise à tout moment.

Mme Colson a répondu que les CC font régulièrement l'objet d'un examen des performances et qu'au cours des réunions, on saura si c'est le cas, par exemple si aucun Vice-Président n'a été élu. Elle a souligné que la Commission est prête à répondre aux questions à tout moment et qu'elle aidera les CC si nécessaire.

M. Murphy a convenu que le caractère inclusif est important pour les CC. Il a évoqué la possibilité que, malgré tous les efforts déployés pour trouver un Vice-Président, le poste ne puisse être pourvu et a demandé quelle serait la sanction dans ce cas. Il a également souhaité savoir s'il serait possible de recevoir une aide dans ce cas, par exemple sous la forme d'une campagne d'adhésion ou d'une aide financière pour encourager les personnes à s'impliquer. Marina Le Gurun a demandé s'il était



obligatoire de pourvoir tous les sièges du ComEx dans les CC.

Mme Mathies a précisé, à l'intention de M. Murphy, que seuls les postes de Président et de Vice-Président du CC devaient être occupés à la fois par des membres de l'industrie et par des membres du Groupe d'Autres Intérêts, ce qui n'est pas le cas pour les groupes de travail. Mme Colson a confirmé ce point et a ajouté que pour les GT et les GD, il était possible d'avoir des Présidents et des Vice-Présidents issus de groupes différents, mais que cela n'était pas obligatoire. Elle a ajouté que les postes au ComEx pouvaient être laissés vacants.

Le Président s'est excusé car certains points inscrits à l'ordre du jour ne pourront pas être abordés, tels que la DCSMM et la demande de la Commission COM pour une inscription d'experts au CSTEP, par manque de temps, et a demandé aux membres d'envoyer leurs questions au Secrétariat. Il a précisé qu'il s'agissait de points très importants, mais que la réunion devait se poursuivre.

ACTION : Le Secrétariat transmettra la réponse de la Commission à la lettre conjointe du CC concernant l'avis du CC, et évaluera si un suivi s'avère nécessaire.

4. Coopération avec le GEM EOS

Le Président a mentionné que des diapositives avaient été préparées par le Secrétariat sur ce sujet, mais malheureusement Dirk van Guyze de la présidence belge du GEM n'a pas pu être présent. Cependant, d'autres représentants des EM ont assisté à la réunion, ce qui a permis de poursuivre les discussions sur les sujets abordés lors de la réunion du Groupe technique régional des États Membres des EOS, qui s'est tenue le 9 février. Il s'agissait de la première réunion virtuelle sous la nouvelle présidence belge.

Obligation de Débarquement

Matilde Vallerani a noté que la Recommandation Commune sur le Plan de Rejet 2023 a été examinée lors de cette réunion, et notamment les éléments concernant l'avenir du Plan de Rejet après 2023. La question du contrôle de l'OD a été étudiée et une lettre concernant les procédures à suivre en cas de non-respect a été envoyée à la Commission. Le questionnaire sur la mise en œuvre de l'OD en 2021 a été abordé, le CC EOS ayant envoyé une contribution le 4 mars, laquelle était basée sur les avis précédemment adoptés.

Mesures Techniques

Mme Vallerani a indiqué qu'une présentation avait été faite au GEM en ce qui concerne le rapport du GTE du CSTEP sur les mesures techniques en mer Celtique. Elle a mentionné que le GEM avait reconnu l'importance de la poursuite des travaux en mer Celtique, et a précisé combien la dimension britannique devait être prise en compte, ce qui fera partie du rôle du CSP. Au cours de la réunion, la cohérence des mesures de part et d'autre de la frontière entre l'UE et le Royaume-Uni et la période de notification des mesures britanniques ont également été abordées.

Consultations ciblées sur la PCP et l'OCM

Mme Vallerani a déclaré que le GEM avait discuté avec la Commission des consultations ciblées sur la PCP et l'OCM. Elle a précisé que le processus de consultation repose sur une approche en trois étapes. Tout d'abord, il y a un questionnaire qui est en cours d'élaboration et qui devait être soumis le jour suivant le report de la date limite. Mme Vallerani a ensuite mentionné l'étape suivante, à savoir les discussions plus poussées au niveau régional à partir du mois d'avril. Un dernier événement pour les parties prenantes aura lieu le 10 juin.

Demande d'avis sur l'anguille



Mme Vallerani a indiqué que l'avis du CIEM sur l'anguille pour 2021 prévoyait pour la première fois une prise nulle, mais que cette question serait abordée un peu plus tard au point 6 de l'ordre du jour. Elle a souligné l'importance de cette question pour les États membres en raison de la dimension UE-Royaume-Uni.

Questions diverses

Mme Vallerani a précisé que d'autres sujets ont été brièvement évoqués, tels que la pêche dirigée du calamar, pour laquelle aucun progrès n'a été réalisé et aucune position consensuelle n'a été trouvée. Par conséquent, ce point a été mis en suspens pour le moment jusqu'à ce que le CC ait défini sa position et que le ComEx l'ait approuvée. Par ailleurs, la pêche à la senne danoise dans la zone 7d est un autre sujet pour lequel aucun progrès n'a été réalisé jusqu'à présent. Il était prévu que le groupe de Scheveningen se penche sur cette question, mais il attend toujours l'interprétation juridique de la Commission concernant la définition d'engins tels que la senne danoise, la senne à l'ancre et le dragage à la volée. La Commission prépare actuellement un acte délégué dans lequel il sera précisé que l'intention était d'appliquer l'exemption à la senne à l'ancre uniquement, ce qui pourrait résoudre certains des problèmes rencontrés à ce sujet.

5. Mise à jour sur l'atelier SEAwisE

La présentation peut être consultée [ici](#).

Jochen Depestele a présenté le premier atelier des parties prenantes du CC EOS pour ce projet, qui a eu lieu le 27 janvier. Il a indiqué que l'idée était de recueillir des commentaires sur les points jugés importants pour la gestion de la pêche basée sur les écosystèmes et que l'atelier avait été principalement suivi par l'industrie.

Les principaux éléments sociaux mis en avant sont les parcs éoliens, notamment la perte de zones de pêche, ainsi que les effets sur les écosystèmes tels que la suspension sédimentaire ainsi que les effets sur les ressources halieutiques. Il a indiqué que le deuxième élément était l'emploi, ce qui, selon lui, reflète la valeur de la pêche pour les communautés locales et côtières qui fournissent des emplois, mais également pour la société dans son ensemble, suivi par la pollution et la viabilité économique de l'industrie de la pêche.

Les principaux éléments écologiques sont le changement climatique et des sujets qui y sont liés, comme la migration et la distribution spatiale des stocks commerciaux.

M. Depestele a également mentionné la liste des espèces commerciales et non commerciales ayant été proposées comme sujets pour les ateliers, de même que le sujet relatif aux mesures de gestion et à la manière dont elles sont liées aux limites de captures, aux TAC et quotas ainsi qu'aux mesures techniques et aux AMP. Ce sont les sujets pour lesquels un avis scientifique serait demandé.

M. Depestele a souligné que le projet SEAwisE s'appuiera sur ces principaux éléments pour produire des avis destinés aux utilisateurs finaux, sur la base d'une approche d'examen systématique. Il a souligné que la prise en compte de tous les liens et de toutes les composantes de la gestion des pêches basée sur les écosystèmes constitue un véritable défi, mais que la prochaine étape consistera à fournir un retour sur les connaissances scientifiques, à les traduire en avis et à les présenter au CC EOS d'ici 2023.

Le Président a invité les participants à poser leurs questions et M. Woodlock a voulu savoir si tous les prédateurs étaient pris en compte, et pas seulement les mammifères marins. M. Depestele a répondu que c'était effectivement le cas.

M. Murphy a exprimé le souhait que les effets des parcs éoliens sur les zones de frai soient pris en compte et a également soulevé la question de la création d'AMP et la perte simultanée de zones de pêche. M. Depestele a répondu que la gestion des parcs éoliens n'était pas incluse mais que leurs



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

effets l'étaient, par exemple les effets sur les zones de reproduction ou le déplacement de la pêche.

6. Mise à jour sur les avis et les Groupes de Discussion

La présentation peut être consultée [ici](#).

Le Président a invité le Secrétariat à prendre la parole pour présenter les mises à jour. Mme Mathies a commencé par aborder l'avis conjoint du CC EOS/CC Mer du Nord sur la DCSMM en précisant que le projet final est en cours d'approbation par les deux Comités Exécutifs et que la date limite est fixée au 22 mars, après quoi il sera soumis à la Commission.

Mme Vallerani a présenté le sujet suivant, à savoir la lettre conjointe des CC sur le poids des avis de plusieurs CC (PelAC, CC EOS, MAC, CC RUP, CC pour la Pêche Lointaine, MEDAC, CCA, CC Mer de Nord, CCS, BISAC) qui a été envoyée le 7 mars. Elle a expliqué que cette contribution était pilotée par le CC pour les stocks pélagiques (PELAC) qui s'est réuni en janvier. Elle a détaillé comment le nombre de consultations publiques de la Commission a augmenté, et alors que le CC EOS a été très impliqué en apportant des réponses et des avis, ces consultations semblent cibler davantage les citoyens individuels et les groupes d'intérêt plutôt que les groupes multipartites tels que les CC. Elle a mentionné qu'il serait plus difficile de fournir une contribution consensuelle du CC à un canal tel qu'une enquête en ligne, car les CC appliquent certaines procédures pour fournir des avis. Cela demande plus de temps et devrait donner plus de poids aux réponses des CC, qu'il faudrait traiter différemment de celles provenant uniquement des individus. Les CC ont également recommandé que la Commission fournisse des informations sur l'utilisation des avis des CC à la fin des processus de consultation et prenne en compte les processus de travail des CC, par exemple en annonçant les consultations à venir le plus tôt possible. Des documents traduits devraient également être fournis et la Commission devrait également s'engager dans un dialogue actif avec les CC. La lettre peut être trouvée sur le site Internet du CC EOS [ici](#).

M. Murphy est intervenu pour remercier le Secrétariat pour tout le travail effectué. Il a demandé si les pêcheurs sont protégés par la législation qui entre en vigueur dans le cadre de la DCSMM, étant donné qu'il existe de nouvelles politiques et que différents départements sont chargés de ces questions. Le Président a répondu que ce sujet concerne le poids des avis du CC, et non le statut légal des pêcheurs au niveau national qui constitue une toute autre question.

M. González a pris la parole pour déclarer que le même problème se produisait en Espagne. Il estime que le ministère de la pêche et les autres ministères présentent des dysfonctionnements et doivent se mettre d'accord sur les sujets. Le Président a convenu que les différents pays ne suivent pas les directives de la Commission de la même manière et que les problèmes sont répandus dans l'UE, mais que la lettre concernant le poids des CC a été envoyée et qu'ils attendent maintenant un retour. M. Murphy a ajouté que la Commission pourrait multiplier les contributions afin de refléter le nombre de membres impliqués. Le Président dit que ce point sera noté dans le procès-verbal.

Mme Mathies a ajouté que les autorités nationales et la Commission ont une mentalité de cloisonnement, qui a été abordée dans certains des avis du CC EOS auparavant, en appelant à plus de coopération intersectorielle et interdépartementale.

PCP/OCM

Mme Vallerani a présenté la mise à jour de la consultation sur la mise en œuvre de la Politique Commune de la Pêche et de l'Organisation Commune des Marchés, cette dernière étant dirigée par le MAC. Elle a expliqué que la réponse à la révision de la PCP avait été approuvée par le ComEx et devait être soumise à la Commission le jour même. Elle a indiqué que le Groupe de Rédaction d'Avis s'occupe également du questionnaire reçu du membre du Parlement européen Gabriel Mato qui



prépare un rapport au sujet de la PCP. Le CC a également demandé aux membres de fournir des réponses individuelles qui ont ensuite été combinées pour alimenter le questionnaire. Mme Mathies a souligné que, selon elle, les CC jouent un rôle très important et a appelé les membres impliqués au niveau national avec leurs propres administrations nationales sur la révision de la PCP à faire valoir que le travail des CC est vital lorsqu'il s'agit de faire remonter des préoccupations à la Commission.

Anguilles : Demande de la Commission pour un avis du CC sur la gestion de l'anguille

Mme Mathies a indiqué que la demande concernant la gestion des anguilles a été reçue le 10 décembre 2021 et que la collaboration avec le CC SUD et le CC Mer du Nord a été explorée. Un projet d'avis a été élaboré par le CC Mer du Nord, le Secrétariat du CC EOS se charge pour sa part de la coordination de cet avis. La date limite pour la présentation de cet avis est fixée au 4 avril 2022.

Obligation de Débarquement

Le Président a indiqué que l'avis du GD concernant les risques liés aux stocks à quotas limitants "choke" dans les EOS après les exemptions a été transmis le 9 décembre 2021. La prochaine réunion, prévue en février, sera consacrée à la première série de commentaires sur l'avis relatif à la Recommandation Commune sur le Plan de Rejet 2023. Il a noté que la date limite pour les contributions au Plan de Rejet 2023 est le 1er mai et a souligné l'importance de travailler sur les recommandations communes à cet égard.

Raies

John Lynch a pris la parole pour informer les membres du travail de ce GD qui est dirigé par le CC EOS. Lors de la dernière réunion, une discussion a eu lieu à propos de l'harmonisation à l'échelle européenne des guides d'identification des raies. Les informations nécessaires à la création d'un groupe de travail d'experts du CSTEP sur les raies ont été transmises en janvier 2022. La proposition de la Commission au CSTEP concernant la création d'un GTE comporte tous les éléments proposés par le CC EOS.

M. González a indiqué que l'Institut espagnol d'océanographie a travaillé sur le prélèvement d'échantillons de raies, avec le soutien de pêcheurs et d'observateurs à bord des navires, et il a demandé au GD de se pencher sur cette question.

Le Président a remercié M. Gonzalez pour cette information et a demandé à M. Lynch d'assurer le suivi de ce point dans le Groupe de Discussion. Mme Mathies a ajouté que cette question serait notée comme un point d'action de sorte qu'un représentant soit invité à présenter cette information lors de la prochaine réunion du GD.

ACTION : Le Secrétariat contactera Hugo González afin d'organiser une présentation de la recherche espagnole concernant les raies au Groupe de Discussion du CC EOS/CC Mer du Nord.

Forum Inter-CC sur le Brexit

Le Président a pris la parole pour présenter une mise à jour du nouveau forum. Ce dernier a été mis en place pour étudier les questions horizontales pouvant découler du Brexit et pouvant être traitées conjointement par tous les CC concernés. Une première réunion s'est tenue le 10 février, à laquelle ont participé le CC pour les stocks pélagiques (PELAC), le CC EOS, le CC Mer du Nord, le MAC, le CC pour la Pêche Lointaine et qui a été menée par le CC pour les stocks pélagiques (PELAC) ([lien](#) vers le rapport). Une lettre commune est actuellement en cours d'approbation par les CC. La prochaine réunion est prévue pour le 5 mai et sera animée par le CC EOS. Le Président a mentionné une question restée sans réponse pour la Commission, à savoir comment le forum des parties prenantes peut s'engager avec le CSP. Un projet de lettre concernant cet engagement a été approuvé par les membres du forum et a été envoyé au ComEx récemment, avec une approbation attendue pour le 30 mars.



Climat et Environnement

Le Président du GD n'ayant pu assister à la réunion, Mme Vallerani a fait une brève mise à jour. Elle a indiqué que cet avis d'une grande importance concernant le Plan d'Action pour la conservation des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes marins a été transmis à la Commission à la fin de l'année 2021. Actuellement, aucun sujet spécifique n'a été soulevé en vue d'être abordé par ce GD, mais le CC Mer du Nord travaille également à la mise en place d'un GD similaire et il pourrait donc en résulter un GD conjoint en fonction des sujets.

Contrôle et Conformité

Le Président de ce GD n'ayant pu être présent, Mme Vallerani a indiqué que ce GD avait été suspendu pendant un certain temps, car il a été jugé approprié d'attendre la révision du règlement sur le contrôle afin que celui-ci soit examiné par le CC EOS. Le sujet du contrôle et de la mise en œuvre de l'OD en relation avec l'article 27 a été abordé lors d'un webinaire avec l'AIECP, et le travail se poursuivra.

Réflexions concernant l'éventuelle création d'un nouveau Groupe de Discussion sur le Tourteau

Norah Parke a pris la parole et a indiqué qu'un avis détaillé avait été produit en septembre 2021 par le CC EOS, le MAC et le CC Mer du Nord. Le but était de poursuivre la surveillance scientifique du tourteau afin de connaître le niveau des stocks et d'éviter une exploitation excessive. L'avis mentionnait également de favoriser l'échange des meilleures pratiques et de travailler avec l'UE et d'autres parties prenantes pour trouver des débouchés durables concernant le tourteau.

Mme Parke a souligné que les échanges commerciaux se poursuivent à un certain niveau, certains opérateurs réussissant à exporter vers la Chine, cependant, la pandémie de COVID a entraîné des restrictions à cet égard. Elle a proposé, dans le cadre de l'examen d'un nouveau GD sur le Tourteau, de prendre du recul et de passer en revue l'évolution des connaissances scientifiques sur la santé des stocks de la Manche, de l'Irlande et de l'Écosse, où l'on a constaté un déclin des stocks, et l'augmentation de l'effort de pêche en mer du Nord.

Le Président a demandé si Mme Parke était en contact avec le MAC et le CC Mer du Nord au sujet de ces questions non résolues, et s'ils jugeaient nécessaire de rétablir le groupe de discussion, ce point pourrait alors être porté à l'attention du ComEx. Mme Parke a suggéré d'écrire aux autres CC et de faire le point au mois de juillet.

Manu Kelberine a indiqué que la flotte de Bretagne travaille en collaboration avec des scientifiques pour comprendre ce qui est considéré comme relevant d'un problème de santé.

ACTION : Le Secrétariat consultera le MAC et le CC Mer du Nord au sujet de l'éventuelle création d'un nouveau GD sur le Tourteau.

Aspects sociaux

Le Président Bruno Dachicourt a déclaré que le GD n'a pas encore approuvé les TdR car ils ont été retardés en raison de la crise actuelle, mais ceux-ci seront terminés pour la prochaine réunion. Il a également soulevé la question de l'absence de procédures écrites concernant l'élaboration d'avis urgents et leur approbation par le ComEx.

Mme Mathies a noté qu'il s'agissait d'un point d'action et a déclaré que pour les membres, il s'agissait d'une réponse appropriée, mais que le CC ne dispose pas de règles écrites concernant les réponses à apporter dans des situations d'urgence comme celle-ci. Elle a expliqué que la procédure informelle consistait à soulever la question auprès du Secrétariat et à voir si cette question relevait de la compétence d'un GD existant. Ensuite, le Secrétariat doit prendre contact avec le Président de ce GD et discuter de la nécessité d'une réponse, dont la décision relève du Président concerné. Un membre du GD a demandé au Secrétariat de mettre au point ces procédures écrites afin de les inclure dans les



Règles de Procédure qui devront ensuite être votées par l'Assemblée Générale en septembre. Le Président a demandé si cela était déjà inclus dans la procédure accélérée, et Mme Mathies a répondu que la procédure accélérée ne couvre que la procédure d'approbation et non la procédure de développement de cet avis. Mme Mathies a suggéré qu'une façon de résoudre ce problème serait d'ajouter une phrase dans les TdR mentionnant que toute question supplémentaire pouvant survenir pendant l'existence du GD peut être traitée.

M. González a pris la parole en déclarant que le problème actuel de l'UE est la guerre en Ukraine et la crise du carburant qui en découle. Il a réitéré le besoin de parler au Commissaire et d'expliquer qu'il est nécessaire d'adopter des mesures, sans quoi la flotte de pêche sera paralysée. Le Président a décrit les actions à entreprendre pour présenter un avis afin de faire face à la situation d'urgence, en précisant qu'une lettre a été rédigée et doit être approuvée par le ComEx mercredi. M. Murphy s'est dit d'accord avec M. González, mais a déclaré que le problème ne concerne pas seulement le prix mais aussi les réserves de carburant. Il a mentionné qu'une lettre avait été envoyée au Ministre irlandais à propos des réserves de carburant et a suggéré que cet élément soit ajouté à la lettre adressée à la Commission.

M. Lepretre a réitéré l'urgence de la question et la nécessité de trouver des solutions. Il a fait remarquer qu'en plus des préoccupations environnementales, les moyens de subsistance des pêcheurs doivent être pris en compte. Il a proposé la tenue d'une réunion regroupant tous les CC, afin de discuter de la situation et de recueillir des suggestions pour venir en aide aux pêcheurs. M. Lynch a exprimé son soutien aux idées avancées par les autres intervenants. Il a soulevé la question de savoir s'il fallait que l'UE accepte le poisson pêché en Russie et a demandé que cette question soit portée à la connaissance de la Commission. M. Kelberine partage l'avis des intervenants et de M. Lynch sur le boycott du poisson russe. Il estime que la sécurité alimentaire dans l'UE est remise en question.

ACTION : Le Secrétariat fera une proposition de procédure écrite concernant l'élaboration d'avis d'urgence au sein du CC EOS.

Sismique et éolien

Mme Mathies a rappelé que le Groupe de Discussion conjoint du CC EOS et du CC pour les stocks pélagiques (PELAC) avait présenté deux demandes à la Commission en 2020, avec le soutien du CC Mer du Nord. Ces propositions spécifiques à la Commission consistaient à demander au CIEM d'étudier l'impact des études sismiques et le développement de l'énergie éolienne offshore. Ces deux demandes ont été rejetées par la Commission, mais des discussions directes supplémentaires ont été proposées. Le Secrétariat du CC EOS a assuré un suivi constant de ces demandes, qui ont donné lieu à des présentations lors de la réunion Inter-CC du 19 janvier. La Commission a accepté d'organiser un atelier virtuel dédié afin de répondre aux préoccupations des CC, et la date du 10 mai 2022 a été proposée.

ACTION : Le ComEx approuvera l'organisation et le déroulement de l'atelier du CC EOS/PELAC sur les conséquences du développement des activités sismiques et de l'énergie éolienne offshore.

7. Outil d'atténuation des stocks à quotas limitants "choke"

Michael Keatinge est intervenu pour faire le point sur les travaux de mise à jour de l'outil d'atténuation des stocks à quotas limitants "choke". Il a expliqué que des mises à jour ont été apportées pour permettre de déterminer si les changements dans les TAC et les quotas résultent de données scientifiques ou du Brexit, et de faire la distinction entre ces conséquences. Il a indiqué qu'il aimerait pouvoir connaître les pêches qui préoccupent les membres et recueillir des noms pour un groupe de rédaction qui se réunira la semaine prochaine. Il a demandé aux membres de partager les endroits où, selon eux, les stocks à quotas limitants "choke" apparaissent, et ensuite le travail



pratique pourra commencer afin d'adapter l'outil permettant d'expliquer ces points....

Le Président a souligné la nécessité de continuer à enrichir le travail effectué avec des informations spécifiques sur les flottes, les risques et les activités les plus menacées, ce que M. Keatinge a approuvé.

Le Président a invité les participants à poser des questions et a ajouté que ces informations pourraient être utiles à la Commission dans le cadre de son rapport sur la PCP.

M. Murphy a expliqué que la stratégie utilisée en Irlande pour mettre fin aux stocks à quotas limitants "choke" consiste à pêcher au mois et à recourir à des échanges de quotas. Il a demandé si l'apparition de plus grandes quantités d'aiguillat (Spurdog en anglais) sur les lieux pourrait être abordée au sein du groupe, ou si cela ne concernerait que les espèces soumises à quota.

M. Keatinge a répondu que cette question pourrait certainement être abordée. Il a expliqué que si l'OD entraîne des difficultés disproportionnées, il existe des moyens permettant d'examiner les données, par exemple en utilisant l'outil d'atténuation des stocks à quotas limitants "choke" pour étudier les alternatives et les types de mesures techniques pouvant être envisagées.

Le Président a déclaré que, selon lui, le besoin le plus urgent était de se concentrer sur les espèces soumises à des quotas et sur la prévention des rejets. M. Lynch a exprimé que sa principale préoccupation était de savoir comment traiter les stocks soumis à des quotas de prises accessoires pour lesquels il existe un avis de capture zéro, par exemple la langoustine en mer d'Irlande et les prises accessoires de merlan et de cabillaud, et il a souligné la nécessité de trouver une meilleure solution. Il a affirmé qu'il serait heureux de s'impliquer dans ce groupe pour recueillir des idées.

M. Keatinge a répondu que les membres doivent faire face à des changements en termes de quotas pour des raisons scientifiques et à la suite du Brexit, ce qui a des répercussions en aval. Ces éléments doivent être pris en compte lors de la présentation d'idées pour la révision de la PCP. Il a suggéré une courte réunion du groupe de rédaction dans la semaine ou les deux semaines à venir afin d'examiner des exemples sur lesquels lui et Dominic pourront travailler afin de préparer la proposition à la Commission.

M. González a souligné que le problème de la flotte de chalutiers espagnole est qu'elle ne dispose pas de quotas pour toutes les espèces. Il souhaite que la pêche soit simplifiée et a suggéré d'examiner la composition approximative des captures par espèce pour chaque flotte afin de dégager quelques idées. Il a fait remarquer que le CIEM dispose d'informations à ce sujet et que celles-ci pourraient être utilisées pour attribuer aux flottes un pourcentage de quota sur la base d'informations préalables.

Mme Vallerani a souhaité savoir si le GD sur l'Obligation de Débarquement serait le bon forum pour cette discussion. Le Président a suggéré qu'un sondage Doodle soit mis en place pour convoquer le GD afin que le travail puisse commencer.

Mme Thomas a déclaré que toutes les espèces seraient des espèces à quotas limitants "choke" dans une zone de pêche ou une autre. Elle a affirmé que le Brexit rendait la pêche impossible car les quotas de toutes les espèces sont réduits. Elle estime que la composition des espèces est connue scientifiquement et que la répartition en pourcentages pourrait être utilisée pour résoudre ce problème. Elle a affirmé que les flottes ne tiennent pas à faire des rejets et préfèrent utiliser ce qui est capturé, surtout lorsque les captures sont mortes. Par conséquent, il est nécessaire d'être plus flexible, car la situation actuelle ne permet plus de résoudre le problème. Le Président a remercié Mme Thomas pour sa contribution et a précisé que les raies bénéficient d'une dérogation de survivabilité et que le bar n'est pas soumis à l'OD, mais que ces points peuvent être ajoutés aux



discussions sur l'outil d'atténuation des stocks à quotas limitants "choke".

M. Lepretre a affirmé que les pêcheurs sont fatigués de rejeter du poisson, ce qui n'a pas de sens en termes de sécurité alimentaire.

M. González a fourni des détails sur les essais relatifs à la sélectivité des mailles pour la cardine et a confirmé que les résultats seront communiqués au CC EOS. Le Président a noté que de nombreuses pêches testent actuellement des mesures techniques visant à réduire les prises non désirées.

M. Murphy a mentionné les essais sur les engins de pêche irlandais et a expliqué qu'un mécanisme de déclenchement devrait être utilisé lorsqu'une espèce pourrait être plus abondante que ce que prévoient les avis scientifiques. Cela pourrait être déclenché lorsque les taux de rejets sont élevés et ainsi permettre une approche plus prudente puisque les taux élevés de rejets sont en contradiction avec ce pour quoi l'OD a été conçue.

M. Keatinge a fait remarquer que c'était le genre de discussion qu'il espérait avoir au sein du groupe de rédaction. Il a mentionné que lors de la dernière révision de la PCP, il y a 10 ans, l'OD a été mise en place et qu'une révision est maintenant nécessaire pour voir si elle a fonctionné et quels changements sont nécessaires à la voie à suivre. Il espère que le groupe de rédaction pourra travailler sur les données détaillées par flotte. Il a expliqué qu'avec ces données, les membres seront en mesure de rédiger des propositions appropriées à la Commission.

Le Président a remercié M. Keatinge pour la mise à jour de l'outil d'atténuation des stocks à quotas limitants "choke" et a demandé des suggestions quant aux actions que le CC recommande afin de résoudre ces problèmes.

ACTION : Le Secrétariat mettra en place un Doodle pour la réunion du Groupe de Discussion sur l'Obligation de Débarquement afin de discuter de la mise à jour de l'outil sur les stocks à quotas limitants "choke" du CC EOS.

8. Élaboration du tableau de gestion des pêches en ligne du CC EOS

Jacob Ashton de Mindfully Wired Communications est intervenu pour présenter l'outil interactif WebGIS du CC EOS. La présentation peut être consultée [ici](#).

M. Ashton a présenté les principaux résultats de l'étude d'évaluation et la manière dont ils seront mis en œuvre. Il a terminé en décrivant le calendrier et a confirmé que le projet était en bonne voie pour la publication de l'outil en octobre ou novembre de cette année. Il a indiqué qu'il serait heureux de prendre connaissance de tout commentaire ou question. Le Président l'a remercié pour sa présentation et, en raison des contraintes de temps, a demandé que les questions soient envoyées au Secrétariat.

9. Synthèse des actions convenues et des décisions prises par le Président

1	Le ComEx doit approuver la proposition supplémentaire du CC EOS concernant la crise actuelle du carburant.
2	Les membres doivent envoyer au Secrétariat toute question destinée à la Commission sur les sujets abordés, afin qu'elle soit transmise par écrit à la DG MARE.
3	Le Secrétariat transmettra la réponse de la Commission à la lettre conjointe du CC concernant l'avis du CC, et évaluera si un suivi s'avère nécessaire.
4	Le Secrétariat contactera Hugo González afin d'organiser une présentation de la recherche espagnole concernant les raies au Groupe de Discussion du CC EOS/CC Mer du Nord.



5	Le Secrétariat consultera le MAC et le CC Mer du Nord au sujet de l'éventuelle création d'un nouveau GD sur le Tourteau.
6	Le Secrétariat fera une proposition de procédure écrite concernant l'élaboration d'avis d'urgence au sein du CC EOS.
7	Le ComEx approuvera l'organisation et le déroulement de l'atelier du CC EOS/PELAC sur les conséquences du développement des activités sismiques et de l'énergie éolienne offshore.
8	Le Secrétariat mettra en place un Doodle pour la réunion du Groupe de Discussion sur l'Obligation de Débarquement afin de discuter de la mise à jour de l'outil sur les stocks à quotas limitants "choke" du CC EOS.

Participants

Membres du CC EOS	
Jose Beltran	OPP-7 Burela
Emiel Brouckaert (Chair)	Rederscentrale
Enda Conneely	IIMRO
Juan Carlos Corras Arias	PESCAGALICIA-ARPEGA-OBARCO
Hugo González	ANASOL/ARVI
Manu Kelberine	CRPM de Bretagne
Julien Lamothe	ANOP
Marina Le Gurun	ONG BLUE FISH
Olivier Lepretre	CRPMEM Hauts-de-France
John Lynch	Irish South & East Fish Producers Organisation Ltd
Luis Francisco Marin	O.P.P.A.O.
Anaïs Mourtada	CNPMEM
Patrick Murphy	Irish South & West Fish Producers Organisation
Aodh (Hugh) O Domhnaill	IFPO
Sean O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation Ltd
Norah Parke	KFO
Alexandra Philippe	EBCD
Irene Prieto	ANASOL/ARVI
Erwan Quemeneur	CDPMEM 29
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne
Delphine Roncin	FROM Nord
Dominique Thomas	OP CME MMN
Johnny Woodlock	Irish Seal Sanctuary
Observateurs et experts	
Jacob Ashton	Mindfully Wired Communications
Marta del Avellanal	Ministerio De Agricultura, Pesca y Alimentación
Cristina Castro Ribeiro	DG MARE
Pascale Colson	DG MARE
Jochen Depestele	ILVO (SEAWISE)
Juan Antonio Espejo	Ministerio De Agricultura, Pesca y Alimentación
Caroline Gamblin	MSC
Pauline Joyeux	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Patrick Lavelle	DG MARE



Marianna Monneau	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Dominic Rihan	BIM
Anna Rintorf	DTU Aqua
Secrétariat du CC EOS	
Deirdre Hoare	Rapporteur
Michael Keatinge	Director
Mo Mathies	Executive Secretary
Matilde Vallerani	Deputy Executive Secretary

DRAFT